

Octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 13 mars 2014, 17^e Journée Nationale de l'Audition (1)

« On est fait pour s'entendre » le thème fédérateur de la campagne 2014



En entreprise, les TMS sont les troubles pris en compte en priorité.

Mal de dos, hernies, tendinites...nécessitent sécurisation des matériels et mesures d'amélioration des conditions de travail. Il existe des troubles qui ne se voient pas et dont le salarié lui-même n'a pas conscience ou dont il n'ose pas parler : les troubles de l'audition. A ce jour, encore 1 Français sur 2 n'a jamais fait tester son audition. Parmi les gênes auditives, les acouphènes et l'hyperacousie sont de plus en plus fréquents. Environ 2.5 millions de personnes souffrent officiellement de ces pathologies. Or, une perte des capacités auditives non prise en charge va avoir des incidences sur les capacités de travail et les risques professionnels. Comment ?

Tout d'abord, entendre c'est se rendre intelligible. Pour bien communiquer, il est effectivement nécessaire d'écouter sa voix. Tout comme il est indispensable de bien entendre son interlocuteur. Bien poser sa voix est l'un des atouts des dirigeants & managers en réunion ou au cours des séminaires ou des rendez-vous grands comptes. Bien entendre, c'est être tout simplement opérant et dynamique.

Ensuite, l'audition a une fonction d'alerte. L'écoute binaurale va permettre de se repérer dans l'espace et de détecter la provenance du son. Un sens indispensable pour éviter certains accidents. Et puis, les mécanismes de l'audition jouent sur l'équilibre. Une perte d'équilibre peut avoir des conséquences graves et générer des accidents du travail.

Compte tenu de l'allongement de la vie au travail et par conséquent du vieillissement de la population au travail, l'audition va devenir un enjeu du Bien Etre au travail. L'audition est un facteur de dynamisme qui impacte l'évolution des hauts potentiels tout comme la performance des collaborateurs. Des solutions existent.

L'association Journée Nationale de l'Audition, organisatrice des 17 éditions de la Journée Nationale de l'Audition, est le seul organisme reconnu comme indépendant dans le domaine de l'audition. Elle est dirigée par des administrateurs engagés et bénévoles. Son expérience, son expertise ainsi que ses éditions (enquêtes annuelles, ses différents ouvrages et guides thématiques) font de l'association JNA **un observatoire de l'audition, véritable centre ressource** nourri des apports des 24 spécialistes de l'audition, membres de son Comité scientifique (médecins ORL, médecins du travail, chercheurs CNRS –INSERM, orthophonistes, audioprothésistes...).

Chaque année c'est plusieurs centaines d'actions de prévention qui sont menées en entreprise. Des groupes tels que IBM, LFB, Peugeot Citroën, Crédit Agricole SA, CEMEX, AIRBUS...s'appuient sur l'association JNA pour organiser leurs programmes et actions de prévention.

Contact presse JNA : Sébastien Leroy 04 72 41 88 50 / 06 33 62 68 18
sebastien.leroy@journee-audition.org
www.journee-audition.org

(1) Une campagne nationale de santé publique organisée par l'association JNA, réalisée sous le Haut-Patronage des différents ministères, en partenariat avec les principaux syndicats professionnels SNORL (Syndicat National des médecins ORL), UNSAF (Union nationale des Syndicats d'Audioprothésistes français), FNO (Fédération nationale des orthophonistes), SSP (Syndicat national des Sophrologues professionnels) et avec le concours des Institutions de Retraite et de Prévoyance, des Mutuelle, des professionnels de l'audition et des acteurs sociaux-économiques en région soit plus de 2 000 à 2 500 participants officiels lors de chacune des éditions. En 2014, la Journée Nationale de l'Audition sera orchestrée avec l'appui de son partenaire, l'association France Acouphènes.